



DEMAIN, JE M'ASSOCIE

Savoir travailler en bonne intelligence à plusieurs pour créer ou développer un projet en Agriculture paysanne

Public

Tous les porteurs de projet agricole de la région CVL.

Pré-requis

Avoir un projet d'association.

Dates

J1 : mardi 13 juillet 2021.

J2 : jeudi 21 octobre 2021.

J3 : vendredi 22 octobre 2021.

Durée totale

21h00.

Lieu

Maison de l'Agriculture, 24 rue des Ingrains, Châteauroux.

Coût

Gratuit - Formation prise en charge par Vivea pour les contributeurs. Autres nous contacter.

Objectifs

- * Analyser les facteurs de réussite et d'échec des formes d'organisations collectives pour réussir son association et pérenniser sa propre association avec d'autres.
- * Identifier des points d'accord souhaitables et trouver les points de différence qui peuvent être fructueux pour le travail collectif.
- * Connaître les différents outils juridiques permettant de poser le cadre de fonctionnement du collectif (statuts, règlement intérieur...).

Contenu

Jour 1 : connaître les différents statuts juridiques et fiscaux accessibles pour s'associer et leurs compatibilités; les autres outils juridiques permettant le partage du travail, des biens et du matériel ; le contenu des statuts et du règlement intérieur.

Jour 2 : formuler ses préoccupations et ses attentes vis-à-vis de l'association. Identifier les complémentarités au sein d'une équipe. Anticiper les sources de conflits, en identifiant les différentes logiques de travail à plusieurs.



Jour 3 : aborder les aspects symboliques - réels du temps et de l'argent dans une association.

Réfléchir à l'articulation entre l'individuel et le collectif.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et échanges dynamiques entre stagiaires.

Intervenants

Dominique Lataste, sociologue d'intervention - formateur du cabinet « Autrement-dit » et **Audrey Richet**, juriste du droit rural.

Renseignements et inscriptions

Inscription obligatoire auprès de Céline Sanz, la responsable de stage - formatrice avant le mardi 06 juillet 2021 :

installation.adeari@gmail.com - 06 01 73 76 32.

Accessibilité aux personnes handicapées

Accessible.

Modalités pratiques

Horaires : de 9h30 à 17h30. Repas partagé.

Modalités de validation

Une attestation de formation sera fournie à l'issue de celle-ci.

Avec le soutien de :



SE FORMER AVEC L'ARDEAR

Cette formation est animée par l'**Association pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Indre (ADEARI)** et proposée par l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural (ARDEAR) du Centre-Val de Loire agréée organisme de formation.

Suivez l'offre de formation de l'ARDEARCVL via la rubrique « formations » sur :

www.ardearcentre.org

Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural du Centre-Val de Loire : 02 54 43 32 94 - contact@ardearcentre.org

87A route de Château-Renault - 41000 Blois

 **Ardear Centre-Val de Loire - Réseau de l'Agriculture Paysanne**

 **ARDEAR Centre-Val de Loire**

